

Don à la B.U.

De temps à autres, des enseignants, chercheurs, étudiants ou parfois de simples citoyens nous gratifient par [un don d'un ouvrage](#) qu'il a lui-même écrit, acheté ou hérités et constituant sa propre bibliothèque. Ce geste que d'aucun considèrent comme banal a ses propres et dimensions dans la culture arabo-musulmane. Le «

Waqf

» est un acte de fidélité des individus envers leur société et un phénomène d'intégration et de solidarité entre les musulmans elle est prise en charge par l'ensemble de la composante de la société : du Khalife, Rois, Sultans, savants et bourgeois spécificité au simple individu prenant en charge le lourd fardeau de la contribution au développement social et le soutien des activités religieuses, culturelles pédagogique et sociale.

Le waqf n'est pas ce simple aumône que Dieu a les donateurs, mais une forme de comportement élevé dicté par le devoir et une exigence de solidarité spécifique aux société musulmane a travers leur histoire que nous ne trouvons nulle parts ailleurs.

Le Waqf est un foyer de la renaissance scientifique arabo-musulmane à travers les siècles et la bibliothèque Waqfs constitue l'armature de la bibliothèque arabe depuis le 4ème siècle H.

A nos jours, le waqfs avait le grand mérite dans la création des écoles, centres scientifiques et bibliothèques et il n'existait pas une bibliothèque qui ne conservait en son sein des ouvrages reçu en dons.

Modèle de Wakf d'Ibn Khaldoun de son ouvrage manuscrit « Histoire des Berbères... »

à la Bibliothèque de Fes (Maroc).

Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux !

La louange n'appartient qu'à Allah ! Qu'il accorde ses bénédictions à notre seigneur Mohammed, à sa famille, à ses compagnons, et qu'il les sauve !

Constitution de bien de mainmorte et de legs pieux, consécration perpétuelle et inviolable, donation aumônière par notre seigneur et maître l'esclave plein d'humilité devant Allah- qu'il soit exalté ! – le saïh (le Cheikh) , l'imam, le docte, le très avant, celui qui sait le (coran) de mémoire, le vérificateur, le seul de son époque et l'unique de son temps, le kadi des kadis, Waliad-dibn Abu Zaid Abd ar-Rahmann , fils du saih, de l'imam Abu AbdAllah Mohammed Ibn Haldun al hadrami al maliki- qu'Allah le laisse longtemps en vie pour les Musulmans et qu'il leur accorde le profit de ses connaissances et de ses bénédictions !- ; c'est lui Qui est l'auteur de cet ouvrage , qui porte le titre de Kitab Al ibar fi akhbar al arab wa l-agam wa l'barbar et comprend sept volumes dont celui-ci. Ce Wakf, à l'observation duquel on devra veiller, ce Hobs constitué de plein gré a été établi au profit des étudiants de la noble science, en la ville de Fés la bien gardée, capitale du Maghib-Extrême. Ils en tireront fruit par voie de lecture, de consultation ou de copie. L'endroit ou ce livre devra être conservé est la bibliothèque qui se trouve à la Moquée d'Al-Karawiyin, à fes la bien gardée, et sous la réserve qu'il ne pourra sortir du sanctuaire de cette mosquée qu'importé par une personne digne de confiance et sûre, moyennant un gage solide dessiné à garantir l'application de ses dispositions ; il ne restera pas chez l'emprunteur plus de deux mois, période qui constitue un délai suffisant pour la copie ou la consultation du livre emprunté ; ensuite il reviendra à sa place. Le donateur charge de l'exécution de ces clauses la personne préposée à la garde de la bibliothèque précitée. Legs pieux, pour Allah, dans le but indiqué plus haut, avec l'espoir d'être agréable à Allah le Bienveillant et d'obtenir sa large récompense, au jour ou il récompensera les sincères et ne laissera pas manquer la rétribution des bons. Témoignage requis, le jour béni vingt et unième du mois de Safar le béni, année 799 (24 novembre 1396). Allah nous suffit : Quel excellent mandataire que celui-là !

A requis mon témoignage, notre seigneur et maître, l'esclave plain d'humilité devant Allah- qu'il soit exalté !- le kadi des kadis, Wali ad-din, celui qui, nommée dans l'acte ci-dessus, a fait pour Allah- qu'il soit exalté !- et dans sa généreuse intention, le don qui lui est attribué plus haut. Dont acte. A la date ci-dessus. Ecrit par Ahmed b.'AliB.Ismâïl al-Maliki

A requis mon témoignage, notre seigneur et maître, l'esclave plein d'humilité devant Allah- Qu'il soit exalté ! – le saih, l'imam, le docte, l'expérimenté, le très savant, le kadi des kadis, waliad-din, celui qui, nommée dans l'acte ci-dessus, a fait le don qui lui est attribué plus haut. Qu'Allah- qu'il soit exalté !- le conserve ! Dont acte. Ecrit par Mohammedb.Mohammed b.Ahmed b.Abû'l Qâsim.

Cet acte porte, au dessous des paraphes des notaires, deux lignes d'écriture de la main même d'Ibn Haldun :

La louange est à Allah ! La donation qui m'est attribuée est authentique. Ecrit par Abd ar-Rahman b.Mohammed Ibn Haldun

Rabat, le 30 avril 1923

E.Lévi-Provençal

Journal Asiatique .Tome 203- Juillet Septembre 1923. Page : 161-168

